



## Communications

Cette page présente une sélection de Communications de la Commission d'importance politique et stratégique capitale pour la TVA dans l'Union européenne.

<a href="#">COM (2011) 851</a> Rechercher les traductions disponibles de ce lien***	<p>Communication de la Commission au Conseil, au Parlement Européen et au Comité économique et social européen sur l'avenir de la TVA - Vers un système de TVA plus simple, plus robuste et plus efficace, adapté au marché unique.</p> <p>Voir aussi le communiqué de presse (<a href="#">IP/11/1508</a>) et les questions-réponses (<a href="#">MEMO/11/874</a>) et les <a href="#">notes d'allocation</a> du Commissaire Šemeta.</p>
<p>6/12/2011</p>	
<a href="#">COM(2009)325</a> Rechercher les traductions disponibles de ce lien***	<p>Communication de la Commission au Conseil et au Parlement Européen concernant la possibilité de groupement TVA prévue à l'article 11 de la directive 2006/112/CE relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée</p> <p>Voir aussi le communiqué de presse <a href="#">IP/09/1078</a></p>
<p>2/07/2009</p>	
<a href="#">COM (2009) 20</a>	<p>Communication de la Commission au Conseil. Évolution technologique dans le domaine de la facturation électronique et mesures destinées à simplifier, moderniser et harmoniser davantage les règles de facturation relatives à la TVA</p> <p>Voir aussi le communiqué de presse <a href="#">IP/09/132</a> et la proposition <a href="#">COM (2009) 21</a></p>
<p>28/01/2009</p>	
<a href="#">COM (2008) 109</a>	<p>Communication de la Commission relative à d'éventuelles mesures de lutte contre la fraude à la TVA - notamment l'instauration de la taxation des livraisons intracommunautaires et la mise en place d'un système d'autoliquidation généralisé.</p> <p>See also <a href="#">IP/08/291</a> and <a href="#">SEC(2008)249</a> Rechercher les traductions disponibles de ce lien***</p>
<a href="#">COM (2007) 758</a> Rechercher les	<p>COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU CONSEIL</p>

<input type="text" value="traductions disponibles de ce lien***"/>	
<p>23/11/2007</p>	<p>concernant certains éléments clés contribuant à l'établissement d'une stratégie contre la fraude à la TVA dans l'UE (voir aussi <a href="#">IP/07/1754</a> et <a href="#">SEC(2007)1584</a>)</p>
<p><a href="#">COM (2007) 380</a></p>	
<p>5/07/2007</p>	<p>Communication de la Commission au Conseil et au Parlement Européen relative aux taux de TVA autres que le taux de TVA normal. Voir également le communiqué de presse <a href="#">IP/07/1017</a> , <a href="#">MEMO/07/277</a> and <a href="#">COM(2007)381</a>.</p>
<p><a href="#">COM (2006) 404</a></p>	<p><input type="text" value="Rechercher les"/></p>
<p><input type="text" value="traductions disponibles de ce lien***"/></p>	
<p>19/07/2006</p>	<p>Communication de la Commission au Conseil conformément à l'article 27, paragraphe 3, de la directive 77/388/CEE</p>
<p><a href="#">COM(2003) 614</a></p>	
<p>30/09/2003</p>	<p>Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen et au Comité Economique et Social européen. Bilan et mise à jour des priorités de la stratégie TVA.</p> <p>Communiqué de presse <a href="#">IP/03/1447</a> .</p>
<p><a href="#">COM(2000) 348</a></p>	
<p>30/09/2004</p>	<p>Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen. Stratégie visant à améliorer le fonctionnement du système de TVA dans le cadre du marché intérieur.</p> <p>Communiqué de presse <a href="#">IP/00/615</a> .</p>